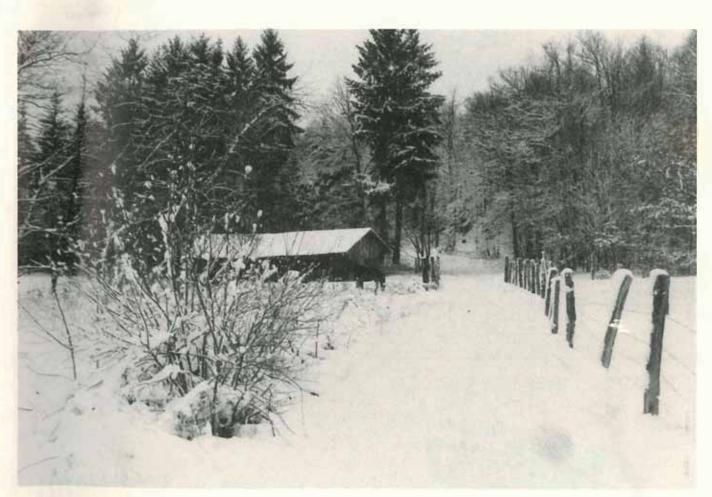
OFFEMONT RÉALITÉS

Bulletin Municipal



Accès à la forêt d'Offemont par la rue du Chêne.

TOUS CHAUFFAGES (Gaz, Fuel, etc.)

ENTRETIEN - SANITAIRE

Jacques HOSSELET

16, rue des Eygras - 90000 OFFEMONT Tél. 84 26 07 86

TABAC - JOURNAUX LIVRES - REVUES BILLET CTRB (autobus)

Madame FLEURY

Pour vos réparations de chaussures - Talon minute

Monsieur FLEURY

Rue Renoir - OFFEMONT Tél. 84 22 46 86

POUR TOUS VOS PROBLÈMES



76, avenue Jean-Jaurès - 90000 BELFORT Tél. 84 21 45 15 BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS ET INDUSTRIELS

entreprise TONELLI

S.A.R.L. au capital de 216.000 F

15, rue Parmentier - 90000 BELFORT Tél. 84 21 16 02

60 000 PERSONNES ECOUTENT DÉJA



Centre des 4 As - BELFORT Tél. 84 22 82 82

INFOS LOCALES à 7 h 30 - 8 h 30 - 12 h 30 - 18 h 30 et 22 h 30 JEUX - CONSEILS - DÉTENTE - MUSIQUES ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS

Jean-Pierre REGNARD

4, Voie Cybèle - OFFEMONT 90300 VALDOIE Tél. 84 26 03 77

C.M.D.P. LACHAPELLE-Sous-ROUGEMONT 11510540 - SIRET 33004209400012

OFFEMONT RÉALITÉS

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 1987



Le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 1987



SOMMAIRE

Une interview du maire	3
Etat civil	6
Séances du Conseil Municipal	11
Commission des travaux	21
Commission des sports et loisirs	23
Informations sociales	24
Le budget	26
Les transports en commun	27
Renseignements pratiques	28
Cérémonies	29
L'artisanat à Offemont	31
Ne laissez pas divaguer vos animaux	32
Circulation rue Charles de Gaulle	32
Cérémonies du souvenir	33
Souvenirs	35

OFFEMONT RÉALITÉS

Bulletin Municipal d'Informations Mairie - 90300 OFFEMONT

Directeur de la publication : F. BOUVIER.

Publicité : s'adresser en mairie - Tél. 84 26 01 49.

Le présent numéro est tiré à 1200 exemplaires par :
Imprimerie Schraag - Valdoie - Tél. 84 26 00 44.

Diffusion gratuite - Reproduction interdite Dépôt légal nº 51/86.

Crédit & Mutuel

Une banque ouverte aux projets des uns, aux idées des autres.



PRÊTS CONSTRUCTIONS CRÉDITS PERSONNELS PRÊTS BONIFIÉS AUX ARTISANS DÉCOUVERTS ET CRÉDITS COMMERCIAUX

LIVRET BLEU A 4,50 % net d'impôts LIVRET RETRAITE ÉPARGNE LOGEMENT PLACEMENTS FINANCIERS ASSURANCES VOYAGES

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE



BELFORT CENTRE Place de la République Tél. 84 21 47 59 VALDOIE 22 rue Carnot Tél. 84 26 59 33 BELFORT VOSGES 103, avenue Jean-Jaurès Tél. 84 21 26 30

Bureaux ouverts du mardi au samedi inclus Fermé le lundi

ET 3 GUICHETS AUTOMATIQUES DE BANQUE A VOTRE SERVICE 24 H SUR 24

UNE INTERVIEW DU MAIRE

C'est un homme qui aime l'efficacité, il a su s'entourer d'une équipe motivée, dévouée qui ne compte pas les heures passées au service des offemontois.

Pragmatique, il s'est adapté à maintes nouvelles législations et surtout au développement fantastique de l'agglomération qui lui a fait confiance depuis bientôt 30 ans à chaque élection.

Avec ses collaborateurs dévoués, il a fait accomplir au petit village du territoire un fantastique bond vers l'avenir : trottoirs, égoûts, espaces verts, rénovation des quartiers défavorisés.

Mais il déteste la publicité, les interviews et les photos. Si, de guerre lasse, il a accordé cet entretien au rédacteur de ce bulletin, il a exprimé le très vif souhait qu'on s'en tienne à la fonction et qu'on oublie l'homme. Il nous pardonnera certainement d'avoir pendant quelques instants violé cette promesse.

OR: M. le Maire, quand et comment ont commencé vos activités municipales?

Très simple. Lors de la campagne électorale de 1959, je me suis présenté seul et j'ai été élu. Par la suite en 1965, nous avons constitué une demi-liste et nous nous sommes retrouvés trois autour de la table du conseil. En 1971 liste complète élue sauf un, la suite tout le monde la connaît...

OR : Pourriez-vous expliquer ce qui vous a poussé à servir votre commune ?

Ma situation professionnelle pouvait me laisser quelques loisirs et je trouvais - avec d'autres bien sûr - qu'il y avait quelque chose à faire dans la Commune pour la hisser au niveau d'autres beaucoup plus dynamiques.

OR: Avez-vous le sentiment, d'une part que la charge de travail s'est beaucoup accrue depuis 1971, d'autre part que la fonction même de maire a évolué?

Certes, ceci est dû, en partie, à l'évolution de la population. La construction de nouveaux quartiers a provoqué une augmentation considérable du nombre des habitants. Les besoins en équipement de ces habitants se sont également accrus et ces équipements ont conduit à de nouvelles charges de travail. De nouvelles tâches engendrées par l'aide, si minime soit-elle, aux familles en difficulté sont apparues récemment. Par ailleurs, l'heure n'est pas à la simplification de l'Administration, au contraire...

OR: A votre avis, quelle doit être à l'heure actuelle la première qualité d'un maire?
La disponibilité et l'efficacité.

OR : Privilégiez-vous le travail individuel ou le travail d'équipe ?

Le travail d'équipe sans aucun doute.

OR: Les changements politiques au niveau national, sont-ils susceptibles d'affecter la vie de la commune?

C'est possible, mais les changements politiques influent d'abord sur les conditions de vie de nos concitoyens.

OR: La loi sur la décentralisation a-t-elle changé beaucoup de choses à votre stade?
Oui, elle nous a apporté plus de responsabilités.

OR : Quelle est la réalisation de votre équipe dont vous êtes le plus fier ?

Les anciens d'Offemont peuvent témoigner que depuis 1971 d'immenses progrès ont été accomplis dans tous les domaines : voirie, assainissement, lotissements, écoles, transports, sports... Nous avons fait notre travail dans l'intérêt de la collectivité, je dirai simplement que nous sommes assez satisfaits d'avoir apporté un "plus" à nos concitoyens.

OR: Le contact direct avec vos administrés vous paraît-il essentiel ou vous semble-t-il qu'un ou une assitant(e) efficace pourrait y suppléer?

Essentiel, le bureau du maire est ouvert à tous ceux qui ont des problèmes, des suggestions, des doléances, des réclamations... à exposer.

OR: Dans à peine plus de deux ans, il y aura de nouvelles élections municipales. Avez-vous décidé d'être candidat?

Ne soyons pas toujours en campagne électorale. Pour l'instant travaillons, consacrons notre énergie uniquement à notre tâche... J'ajoute quand même que personne n'est irremplaçable et qu'il faut savoir faire une place aux jeunes générations...

OR : Pensez-vous créer de nouveaux espaces verts dans la commune ?

Oui, et nous pensons surtout à l'aménagement de la forêt située entre la Rue de Gaulle et l'Etang des Forges. Nous pourrions créer là un parc agréable à la disposition des promeneurs...

OR: Pourquoi le trottoir de la rue A. Briand n'est-il pas achevé au niveau de la rue des Eygras?

Parce que cet achèvement devrait se faire en partie sur terrain privé et que le mur de soutènement nécessaire serait un investissement coûteux. Mais nous y pensons...

OR : Certaines négligences de vos administrés vous irritent-elles particulièrement ?

Si vous appelez négligence l'abandon de papiers, de détritus les plus divers sur les voies et places publiques, dans les espaces verts, dans la forêt... ou si cette négligence s'appelle encore, par exemple, divagation des chiens, eh bien! oui, je pense que ces négligences peuvent être irritantes pour tout le monde.

OR: Le complexe sportif que vous avez commencé à créer est-il déjà beaucoup utilisé?

Bien sûr, demandez donc à mon adjoint M. Rausher.

OR: Souhaiteriez-vous implanter une zone industrielle dans une zone NA?

Cette question mériterait en effet d'être étudiée.

LES TRACTEES DES PETITS ESPACES



Tondeuses EUROtondor tractées 46 cm

Chez votre Conseiller Officiel:

Ets DI MARCO TOUT POUR LE JARDIN

Vente et Réparation

12 bis, route de Montbéliard 90400 ANDELNANS

Tél. 84 22 30 51

Ambulancier SARL KIRAZIAN

A VOTRE SERVICE

JOUR et NUIT

TOUTES DISTANCES

38, rue de l'Etang - 90300 VALDOIE - Tél. 84 26 03 85



Bientôt un Bureau de Poste à Offemont

La commune a fait l'acquisition de l'Ancien Café Musy au carrefour de la Rue Briand et de la Rue des Commandos.

Le Conseil Municipal étudie donc la possibilité de réhabiliter l'immeuble : restructuration des logements, création de petites surfaces de vente...

Un bureau de poste pourrait également, à notre demande y être créé. La Direction Départementale des Postes consultée nous remettra ses conclusions dans le courant du mois de février 1987.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Installateur Agréé



EDF

Roger WILLIG

83, rue Aristide Briand - OFFEMONT 90300 VALDOIE Tél. 84 26 05 50





Marcel FALLOT

CYCLES - MOTOS

6. Avenue Jean-Moulin - BELFORT

Téléphone 84 21 11 25

NAISSANCES

AILMAUD Florence né le 14 Octobre 1986 BEGEY Julien né le 4 Septembre 1986 BERNON Cyprien **BLETZACHER Guillaume** né le 3 Novembre 1985 né le 3 Novembre 1985 BLETZACHER Mathieu né le 21 Mars 1986 **BOUARAARA** Samih né le 22 Juillet 1986 BOUDIADIA Mebrouk BRACONNIER Benoît **BUREL Pauline** né le 1er Juillet 1986 CHENNIKI Malim née le 9 Juin 1986 COLLIN Maud né le 19 Mars 1986 **CRICI Reda** née le 23 Janvier 1986 DOU AÏSSA Madya né le 22 Octobre 1986 FERRY Dimitri née le 1er Mai 1986 **GIL Katia** né le 21 Avril 1986 **GIRARD Alexis** né le 24 Mars 1986 **GRACIA** Antoine né le 21 Février 1986 **HARBIT** Hanane née le 13 Août 1986 LAIR Jessica LANG Morgan LAROCHE Aurélie née le 13 Juin 1986 né le 13 Mai 1986 LAPENNA Mathieu né le 27 Octobre 1985 LEPAUL Olivier née le 4 Octobre 1986 LIENARD Marie née le 20 Juin 1986 LITTOT Johanna née le 4 Mars 1986 MACANDA Marilyne MAHI Fatiha MALAGOUEN Ibrahimou née le 16 Février 1986 **MATOS Luisa** née le 18 Juin 1986 MEGHRICHE Sonia née le 17 Mai 1986 MEHIDEB Ouassila MERCAN Fahri né le 26 Avril 1986 MORANDEAU David né le 11 Février 1986 MULLER Damien né le 10 Avril 1986 **OUFFAI** Sofiane née le 28 Juillet 1986 PHILIPPE Priscilla né le 8 Octobre 1986 PETITJEAN David née le 31 Juillet 1986 PONCATO Sandy né le 20 Juillet 1986 PRUDOT Michaël né le 2 Juin 1986 REYNAUD Vincent né le 22 Janvier 1986 ROTHFUSS Frédéric né le 14 Octobre 1986 ROUX Aurélien né le 11 Octobre 1986 SIERRA François née le 20 Mars 1986 **TARNOLD** Caroline né le 30 Juin 1986 THONNON Johan née le 8 Juin 1986 **VEITH Hélène** né le 27 Janvier 1986 WALTER Benjamin **WOLFERSBERGER Clémentine**

née le 8 Décembre 1985 à BELFORT (Tre) né le 14 Décembre 1986 à BESANÇON née le 17 Septembre 1986 à BELFORT (Tre) à BELFORT (Tre) à BELFORT (Tre) à BESANÇON à BELFORT (Tre) né le 17 Septembre 1986 à BELFORT (Tre) née le 7 Novembre 1985 à BELFORT (Tre) à BELFORT (Tre) né le 4 Décembre 1985 à BELFORT (Tre) à BELFORT (Tre) à BELFORT (Tre) à BELFORT (Tre) né le 23 Septembre 1986 à BELFORT (Tre) à BELFORT (Tre) à BELFORT (Tre) à BELFORT (Tre) à BESANÇON à BELFORT (Tre) née le 14 Septembre 1986

MARIAGES Mariage de René LEMAIRE et de Nathalie JEANNENOT, du 9 Novembre 1985. Mariage de Bachir JOUAOU et de Amince GMIH, du 30 Novembre 1985. Mariage de Jean-Claude BOUROUIN et de Pierrette LEBORGNE, du 11 Janvier 1986. Mariage de Saïd ALOUANE et de Sylvie MEYER, du 1er Février 1986 Mariage de Jean-Jacques BUREL et de Martine TOCK, du 1er Février 1986. Mariage de Gilbert EGLOFF et de Roselyne ALLEMANN, du 8 Mars 1986. Mariage de Maurice DORNE et de Chantal COUCHOT, du 22 Mars 1986. Mariage de Christian MOUGENOT et de Malika BLANCHARD, du 30 Avril 1986. Mariage de Michel FREY et de Colette SCHAEFFER, du 3 Mai 1986. Mariage de Laurent KUMIERSKI et de Chantal POIREY, du 24 Mai 1986. Mariage de Michel BEGEY et de Corinne CHENOT, du 7 Juin 1986. Mariage de André JACQUOT et de Irma DALLEMAGNE, du 7 Juin 1986. Mariage de José GOMEZ et de Dominique ROBIN, du 28 Juin 1986. Mariage de Gilles LAMAIRE et de Christiane LOMBARD, du 19 Juillet 1986. Mariage de Thierry CHAMBRE et de Pascale VIEUXMAIRE, du 2 Août 1986. Mariage de Dominique BEY et de Brigitte DEMENUS, du 2 Août 1986. Mariage de Denis MOUGIN et de Nadine JARDOT, du 9 Août 1986. Mariage de Philippe SAVONET et de Béatrice HAVET, du 16 Août 1986. Mariage de Gérard WISSANG et de Joëlle MONNIN, du 30 Août 1986. Mariage de Rachid CHENNIKI et de Fouzia AISSANI du 30 Août 1986. Mariage de Francis BEURET et de Nelly KORDEL, du 6 Septembre 1986. Mariage de Jean-Claude VIAILLY et de Patricia STRIBLEN, du 6 Septembre 1986. Mariage de Serge BRALET et de Sophie BRICE, du 13 Septembre 1986. Mariage de Gilbert GOUÉ et de Fabienne DAUMAS, du 4 Octobre 1986. Mariage de Olivier KRAUSS

Mariage de Philippe CHEVAL

Mariage de Dominique CHEVAL

et de Marie-Christine GAURISSE, du 4 Octobre 1986.

et de Catherine LALLEMAND, du 18 Octobre 1986.

et de Sandrine TRAVERT, du 4 Octobre 1986

DÉCÈS

Décès de Guy, André BRICE, âgé de 51 ans

du 31 Octobre 1985, à Montbéliard.

Décès de Adèle, Louise KELLER, âgée de 63 ans, épouse LEPAUL

du 29 Octobre 1985, à Belfort.

Décès de Jean, Joseph, Léon RICHARD, âgé de 61 ans

du 2 Novembre 1985, à Saint-Malo.

Décès de Henri NIEDERGANG, âgé de 53 ans

du 7 Novembre 1985, à Besançon.

Décès de François, Ruppert BECK, âgé de 70 ans

du 1er Décembre 1985, à Offemont.

Décès de Andréa REINHART, âgée de 48 ans

du 11 Décembre 1985, à Offemont.

Décès de Monique, Ginette, Lucienne ROQUELET, épouse MONASSON, âgée de 32 ans

du 6 Décembre 1985, à Colmar.

Décès de Edmond, Jules VERMENT, âgé de 84 ans

du 24 Décembre 1985, à Bavilliers.

Décès de Sophie IBER, âgée de 60 ans, veuve MAAG

du 30 Décembre 1985, à Belfort.

Décès de Jeanne, Marie LINTZER, âgée de 71 ans, veuve MATHIE

du 2 Février 1986, à Offemont.

Décès de Jean-François FERBER, âgé de 19 ans

du 6 Février 1986, à Colombier-Fontaine.

Décès de Jeanne, Marie, Alice, Agathe COURTOT, âgée de 75 ans, veuve TAPPAZ

du 8 Février 1986, à Belfort.

Décès de Martine ARENS, âgée de 24 ans

du 13 Mars 1986, à Besançon.

Décès de Régina MANDEL, âgée de 84 ans, veuve ANNAHEIM

du 5 Mars 1986, à Belfort.

Décès de Réné, Félicien MIGOT, âgé de 66 ans

du 16 Mars 1986, à Belfort.

Décès de Marie, Adeline HOGRAINDLEUR, âgée de 83 ans

du 11 Avril 1986, à Offemont.

Décès de Julienne, Alice, Cécile MANGOLDT, âgée de 78 ans, veuve BELLI

du 17 Avril 1986, à Belfort.

Décès de Victor, Marius PHILIPONNAT, âgé de 66 ans

du 13 Juin 1986, à Offemont.

Décès de Lucien CLAUDEL, âgé de 64 ans

du 17 Juin 1986, à Montbéliard.

Décès de Gilbert, Henri CARDOT, âgé de 35 ans

du 27 Juin 1986, à Offemont.

Décès de Marcel, Victor ZUSATZ, âgé de 51 ans

du 13 Septembre 1986, à Belfort.

Décès de Marcel, Jean AYMÉ, âgé de 53 ans

du 20 Octobre 1986, à Offemont.

Décès de Manuel GOURES VENANCIO, âgé de 63 ans

du 16 Octobre 1986, à Belfort.

Décès de Diégo, Victor SANCHEZ, âgé de 71 ans

du 28 Octrobre 1986, à Offemont.

Décès de Nadine, Sylviane MARCONNOT, âgée de 17 ans

du 4 Novembre 1986, à Offemont.

Décès de Abel, Albert ADAM, âgé de 80 ans

du 7 Novembre 1986, à Offemont.

Vela 217 24 avec antenna V 21		
LEMAIRE - JEANNENOT	565,00 F	1/4 Coop. Centre Maternelle 1/4 Coop. Centre Primaire 1/4 Ass. Culturelle et Sportive 1/4 Anciens Combattants
JOUAOU - GMIH	100,00 F	Bureau d'Aide Sociale
BOURQUIN - LEBORGNE	45,00 F	Bureau d'Aide Sociale
ALOUANE - MEYER	45,00 F	Bureau d'Aide Sociale
BUREL - TOCK	190,00 F	Coop. Scolaire primaire J. Macé
EGLOFF - ALLEMANN	159,40 F	Bureau d'Aide Sociale
DORNE - COUCHOT	60,00 F	Sapeurs Pompiers d'Offemont
MOUGENOT - BLANCHARD	200,00 F	Ass. Sportive d'Offemont
FREY - SCHAEFFER	180,00 F	Club des Anciens
KUSMIERSKI - POIREY	394,05 F	1/3 Sapeurs Pompiers 1/3 Ecole Primaire Centre 1/3 Bureau d'Aide Sociale
BEGEY - CHENOT	318,00 F	Club des Anciens
JACQUOT - DALLEMAGNE	353,00 F	Bureau d'Aide Sociale
GOMEZ - ROBIN	295,55 F	Bureau d'Aide Sociale
LAMAIRE - LOMBARD	361,00 F	1/2 Sapeurs Pompiers d'Offemont 1/2 Coop. Scolaire Centre
CHAMBRE - VIEUXMAIRE	380,50 F	Ass. "Les Papillons Blancs
BEY - DEMENUS	651,00 F	Bureau d'Aide Sociale
MOUGIN - JARDOT	167,35 F	Bureau d'Aide Sociale
SAVONET - HAVEZ	324,50 F	Bureau d'Aide Sociale
WISSANG - MONNIN	252,50 F	Club des Anciens
CHENNIKI - AISSANI	188,55 F	Bureau d'Aide Sociale
BEURET - KORDEL	153,00 F	1/2 Coop. Primaire Centre 1/2 Coop. primaire Martinet
VIAILLY - STRIBLEN	164,55 F	Club des Anciens
BRALET - BRICE	268,90 F	Club des Anciens
GOUE - DAUMAS	210,00 F	Sapeurs Pompiers
KRAUSS - GAURISSE	570,00 F	Sapeurs Pompiers
CHEVAL - TRAVERT	127,00 F	Club des Anciens
CHEVAL - LALLEMAND	46,00 F	Bureau d'Aide Sociale
ONTE		

DONS

M. JUIF	100,00 F	Club des Anciens
M. et Mme HOUZE	350,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. MILLIER JP.	150,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. et Mme BROUQUE	50,00 F	Club des Anciens
M. et Mme BROUQUE	100,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. et Mme GOLDER	150,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. TISSIER	100,00 F	Bureau d'Aide Sociale
M. CHANSIAUX	20,00 F	Club des Anciens
M. DE MADDALENA	50 F	Bureau d'Aide Sociale
M. et M ^{me} BAUER (Noces de Diamant)	250,00 F	Club des Anciens

Mécanique générale - Chaudronnerie - Mécanosoudure

s.a. A. Lepaul et Fils

AU CAPITAL DE 100,000 FRANCS

11, rue de la Gare OFFEMONT 90300 VALDOIE Tél. 84 26 01 30 BANQUE C.I.A.L. BELFORT R.C. BELFORT 73 B 61

Locataire gérant du Fonds M. A. LEPAUL

> CODE APE 2108 SIREN 300 124 591 00011

Night Club

71, rue Aristide Briand

6 mn de Belfort

vous réserve le meilleur accueil

90000 OFFEMONT

Tél. 84 26 00 19

Faubourg de France - BELFORT



La Boutique des Hommes



GARAGE CARROSSERIE Société Automobile Belfortaine

GILBERT PEROZ

6, rue de Valenciennes - 90000 BELFORT Tél. 84 28 09 10

CONCESSIONNAIRE HONDA



coiffure masculine

Jean-Pierre GREGET

SAMEDI: Journée continue sur rendez-vous de 7 h à 17 h.

64, avenue Jean-Moulin - 90000 BELFORT Tél. 84 21 40 17

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1985

Location de logement :

Une délibération du conseil municipal en date du 9 mars 1984 avait autorisé le maire à louer un logement situé à l'Ecole du Centre, à une institutrice n'exerçant pas dans la commune.

A partir du ler septembre 1984, cette institutrice a été nommée à l'Ecole maternelle d'Offemont-Centre en qualité d'institutrice remplaçante des brigades. Elle a perçu à ce titre une indemnité de logement versée par la ville de Belfort, et n'avait donc pas droit à l'attribution gratuite d'un logement de fonction.

En conséquence, le versement du loyer prévu lui a été demandé à compter du ler septembre 1984.

Création d'emploi :

Le conseil municipal décide de créer un emploi d'ouvrier professionnel à compter du le février 1986.

Salle polyvalente - Assurance :

Un avenant pour la salle polyvalente, construite rue des Commandos, est signée avec les Mutuelles du Mans.

Demande de concours de la D.D.E. pour une mission de maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal a sollicité le concours de la D.D.E. pour assurer l'étude et la direction des travaux nécessaires à la réalisation de l'ouvrage : construction d'un complexe sportif. l'ère tranche : construction d'un terrain d'entraînement et de la voie d'accès.

Autorisation d'ester en justice.

Par délibération du le juin 1984, le Conseil Municipal avait autorisé le maire à ester en justice et à confier la défense des intérêts de la commune, dans l'affaire qui l'opposait à un agent spécialisé des écoles maternelles, à un cabinet d'avocats belfortain.

Le tribunal administratif ayant condamné la commune à régulariser la situation de cet agent, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le maire d'introduire un recours en conseil d'état.

Le maire est par ailleurs autorisé à régler les frais et honoraires exposés par l'avocat au conseil d'Etat.

Conventions:

Le maire est autorisé à signer une convention avec l'Etat, en application du plan informatique pour tous, et une convention avec l'association belfortaine de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (A.B.S.E.A.).

En ce qui concerne la convention passée avec l'A.B.S.E.A. :

La commune met à la disposition de celle-ci la salle polyvalente socio-culturelle de l'Arsot à Offemont, un terrain de football et de boules, ainsi qu'une aire de lavage. Par ailleurs, la commune cède à l'A.B.S.E.A. l'équipement en matériel et mobilier, à charge pour l'A.B.S.E.A. d'en effectuer l'amortissement et le remplacement.

La commune prend enfin à sa charge les grosses réparations, l'A.B.S.E.A. veillant au respect des locaux et du matériel. Cette convention a été signée pour une durée de un an à compter du 6 janvier 1986.

En ce qui concerne la convention passée en application du plan informatique pour tous :

L'Etat met à la disposition de la commune, à titre gratuit,

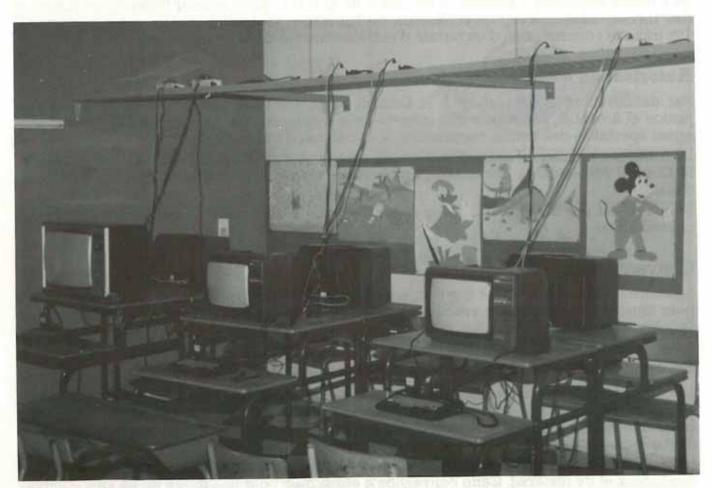
- un atelier "nanoréseau" (six ordinateurs familiaux reliés à un ordinateur professionnel, un téléviseur et cinq moniteurs, une imprimante).
- deux configurations de base (un ordinateur familial, un téléviseur et une imprimante),

afin d'assurer l'initiation à l'outil informatique de tous les élèves fréquentant les écoles publiques d'enseignement primaire.

L'Etat met également à la disposition de la commune, à titre gratuit, des logiciels.

La commune peut éventuellement, et sous certaines conditions, mettre à la disposition des personnes physiques et morales, les locaux équipés de ces matériels, dans le cadre de l'organisation d'activités à caractère culturel, sportif, social ou socio-éducatif, non lucratives et compatibles avec les principes fondamentaux de l'école publique, en dehors des heures ou périodes au cours desquelles ces locaux sont utilisés pour les besoins de la formation initiale et continue.

Cette mise à disposition ne peut avoir lieu qu'après consultation et avis favorable des chefs d'établissement.



Les générations du futur

Francas:

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de limiter cette aide à 30 journées, pour chaque enfant de chaque famille et pour l'année civile,
- de participer aux frais de transport à raison de 5 F par jour et par enfant fréquentant les centres et nécessitant un transport,
- d'accorder aux Francas pour 1986, une subvention d'équipement de 500 F.

Jardins ouvriers, location de terrains :

Les terrains du Champ de Mars, acquis par la commune d'Offemont par acte administratif en date du 16 février 1984, font l'objet d'une occupation par l'association des jardins ouvriers de Belfort et de sa banlieue.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec le Président des jardins ouvriers de Belfort et de sa banlieue pour la location des terrains précités.

Encaissement de chèques :

La commune a reçu des Mutuelles du Mans :

- un chèque d'un montant de 1707,40 F pour des dégradations survenues à l'Ecole Jean Macé,
- un chèque d'un montant de 1000 F pour le vol d'une machine à coudre et la remise en état d'une porte endommagée à l'école maternelle du Martinet.

Elle a par ailleurs reçu de la M.A.R.C., un chèque de 1745 F pour désordres survenus dans la cage d'escalier du bâtiment instituteurs à l'école Jean Macé, suite à des infiltrations.

Emplois TUC

La commune d'Offemont a prolongé de six mois la convention passée avec l'Etat, relative aux travaux d'utilité collective et concernant l'emploi de deux TUC, et de trois mois, celle concernant l'emploi d'un autre TUC.

Par ailleurs, un autre TUC a été recruté à partir du 1er décembre 1985 pour six mois.

Le Conseil Municipal décide de leur accorder la prime mensuelle de 500 F prévue par les textes en vigueur.

Daniel JARDON

PEINTURE AUTOMOBILE

20, rue Aristide-Briand - OFFEMONT Tél. 84 26 35 30



Aide technique à la commune de Vétrigne :

La commune de Vétrigne ayant rencontré des difficultés pour embaucher une personne à temps partiel, chargée d'exécuter divers travaux d'entretien, a sollicité, moyennant certaines compensations, l'aide de la commune d'Offemont qui a répondu favorablement à cette demande.

Transfert de crédits :

Le Conseil Municipal a décidé des transferts de crédits en section de fonctionnement et d'investissement.

SÉANCE DU 17 JANVIER 1986

Démission d'un conseiller municipal :

M. Bourgeois André, démissionnaire, est remplacé par M^{me} Biron-Marconnot, cinquième candidate de la liste "Offemont-Renouveau" en mars 1983.

Acquisition de terrains :

Une parcelle cadastrée section AI nº 8 d'une contenance de 32 ares et 70 centiares est acquise par la commune d'Offemont pour une somme globale de 17 985 F.

Travaux dans les bois:

Le Conseil Municipal accepte le programme 1986 de travaux dans la forêt communale intitulé "Entretien du nouveau parcellaire, cantons Ballon et Chênois" dont le coût s'élève à 2 771,62 F.

Dotation globale d'équipement (DGF)

Suite à la réforme de la DGF, la commune d'Offemont peut opter pour le maintien du mécanisme du taux de concours, ou pour un système de subventions opération par opération.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de conserver le mécanisme du taux de concours.

Transfert de crédits :

Un manque de crédits à un compte du budget commande la réévaluation de ce compte et le prélèvement de la somme manquante sur un autre compte.

CHAUFFAGE SANITAIRE COUVERTURE

Entreprise ETTWILLER

Chauffage - Gaz Tous systèmes 11 bis, rue de Saverne 90000 BELFORT Tél. 84 21 26 66

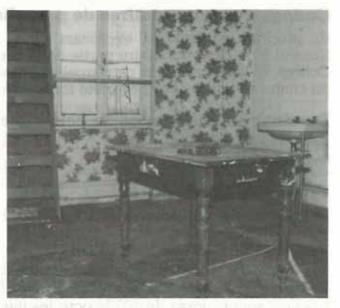
SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1986

Immeuble Musy, 12 rue A. Briand - Acquisition:

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir cet immeuble, cadastré sur la section AK nos 34 et 184, d'une contenance totale de 15 ares et 24 centiares, pour la somme de 280 000 F, somme conforme à l'évaluation faite par les services fiscaux, à laquelle s'ajoutent 10 000 F, honoraires de négociation dûs au notaire.



Côté cour...



Une rénovation nécessaire...

COUVERTURE ETANCHEITE ZINGUERIE

HOUZE S.A.

43, rue des Maquisards - OFFEMONT - Tél. 84 26 03 10

Construction d'un hôtel - Demande de parking :

Le propriétaire d'un immeuble sis à Offemont, 53 rue A. Briand, n'ayant pas la possibilité d'implanter le parking nécessaire à la construction d'un hôtel-bar-restaurant, à l'angle des rues Briand et du Ballon, demande à la commune de lui céder la parcelle communale cadastrée AD nº 68, d'une contenance de 9 ares 50 centiares, située en bordure de la rue du Ballon.

Le Conseil Municipal entend prendre l'avis des services fiscaux et donne un accord de principe pour la cession.

Collège des propriétaires de parcelles boisées - Listes électorales :

Un propriétaire agricole, exploitant sur le territoire de la commune, est désigné par le Conseil Municipal pour faire partie de la commission chargée d'établir la liste électorale du Collège des propriétaires de parcelles boisées, pour l'élection en 1987, des administrateurs du centre régional de la propriété forestière.

Destination des coupes de bois - Exercice 1986 :

Le Conseil Municipal confie à l'ONF la vente aux adjudications générales des coupes de l'exercice 1986.

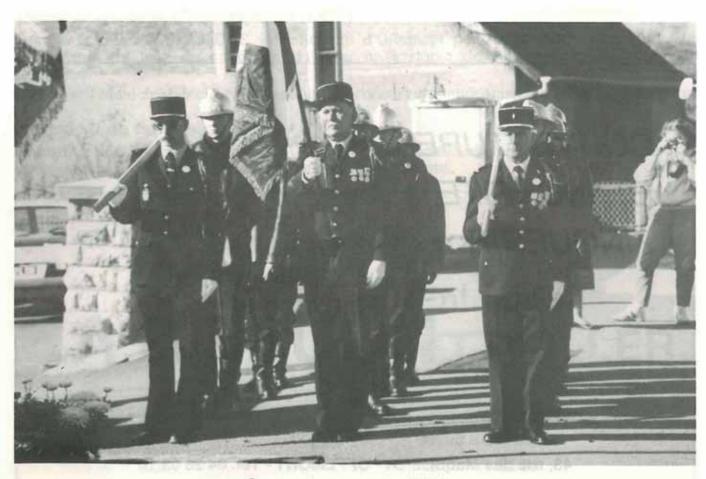
Propriété, 11 rue des Soiras - Loyer

Le loyer annuel, précédemment fixé à 12 630 F, passera à 12 971,01 F à partir du ler janvier 1986.

Vacations sapeurs-pompiers:

Les nouveaux taux des vacations horaires des sapeurs-pompiers volontaires à compter du ler janvier 1986, sont adoptés par le Conseil Municipal.

Les taux sont majorés de 100 % pour les interventions effectuées de minuit à sept heures, et de 50 % pour les jours fériés.



Les pompiers, souvent sollicités...

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1986

Chambre des métiers - Révision des listes électorales :

Le Conseil Municipal désigne pour assister le maire et le délégué de l'administration lors de la révision de ces listes, un chef d'entreprise et un compagnon.

Approbation du plan d'occupation des sols :

Le Conseil Municipal décide d'approuver le POS.

SÉANCE DU 28 MARS 1986

Démission d'un conseiller municipal :

M. Schildknecht Jean-Claude a donné sa démission, suite à son départ de la commune d'Offemont.

Il sera remplacé par M^{me} Elisabeth FERRY, 24ème candidat de la liste "d'union pour une démocratie communale".

Lotissement "au partage"

La société Deviq envisage de lotir la zone NA comprise entre la rue des Cerisiers et la rue des Maquisards.

A cet effet, elle demande la cession gratuite par la commune, d'une partie de l'ancienne voie CFB débouchant sur la rue des Cerisiers.

La société Deviq s'engage, en contre-partie, à réaliser les travaux de voirie.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Forêt communale - Révision de l'aménagement :

Les nouvelles dispositions d'aménagement de la forêt communale proposées par l'ONF sont acceptées à l'unanimité par le conseil municipal.

Egoût pluvial - Rue sous la Miotte - Marché

Le maire est autorisé à lancer un appel d'offres ouvert pour la construction d'une première tranche d'égoût pluvial, rue Sous la Miotte.

STATION SERVICE

ARAL

M. Jean TERREAU

Vidange - Graissage Réglage pollution

75, avenue Jean-Moulin - BELFORT Tél. 84 21 35 42

JACQUOT MICHAUT

Tous Combustibles Mazout ELF France ELF Gaz-Houilles et Bois Scierie

88, avenue Jean-Jaurès - BELFORT Tél. 84 21 55 26

SÉANCE DU 16 MAI 1986

Médaille de la famille française :

Les pères et mères décorés à l'occasion de la fête des mères 1986, recevront une somme de :

- 850 F pour la médaille d'or,
- 600 F pour la médaille d'argent,
- 450 F pour la médaille de bronze.

"Le Méditerranéen" - Achat du fonds :

L'immeuble Musy, que la commune a décidé d'acquérir, est occupé au rez-de-chaussée par un débit de boissons de 4ème catégorie, "le Méditerranéen" dont il convient de racheter le fonds, afin de faciliter la transformation et la réhabilitation de la totalité du bâtiment.

L'exploitant actuel est en liquidation judiciaire.

Le Conseil Municipal offre la somme de 70 000 F pour le rachat du fonds.

Piscine - Subvention aux coop-scolaires :

Une somme de 1 F par élève et par séance de natation est versée aux coopératives scolaires des trois groupes scolaires.

Concession de passage en forêt :

Le Conseil Municipal accepte de renouveler la concession de passage en forêt sollicitée par un particulier dont la propriété est enclavée dans la forêt communale. Le montant de la redevance annuelle est fixé à 600 F.

Subventions 1986:

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes :	
Amicale du personnel communal	11 100 F
Association pour les loisirs de l'enfant et de l'adolescent	5 000 F
Amicale des locataires Arsot-Ganghoffer - Casernes	1 000 F
- Bureau d'aide sociale	10 000 F
Centre culturel du Martinet	1 500 F
Association sportive de l'Arsot	3 000 F

Ets ROBINET & Cie

Solides

Tous combustibles - Liquides - Gazeux

Bois et Charbons

Mazout ESSO

Propane - Butane

23, rue de Brasse - BELFORT Tél. 84 21 48 74



Serrurerie - Fer - Alu Ferronnerie Double-fenêtres coulissantes

2, rue de Frahier - 70400 CHALONVILLARS Tél. 84 28 61 00

Vente d'une table et d'une cuve à mazout :

Une table en mauvais état, autrefois utilisée en Mairie, est vendue pour une somme de 300 F. Le maire est par ailleurs chargé de trouver un acquéreur pour une ancienne cuve à mazout de 1500 litres.

Office national des forêts :

De nombreux dangers menacent aujourd'hui le patrimoine forestier, en premier lieu sur le plan écologique (catastrophes naturelles, tornades, maladies, pluies acides, etc...) mais aussi, et c'est particulièrement vrai pour la forêt communale, en ce qui concerne la faiblesse des moyens du service public : postes vacants, poste "gelé", baisse de crédits FFN, diminution des moyens de fonctionnement, et cela dans le cadre des graves menaces qui pèsent sur le versement compensatoire de l'Etat.

Nos forêts sont une richesse, elles sont porteuses de nombreuses offres d'emplois, elles peuvent être un immense atout pour notre économie à condition de les exploiter correctement avec un office public véritablement doté des moyens nécessaires.

La Municipalité d'Offemont s'associe aux préoccupations formulées par le personnel de l'ONF, demande la mise en place d'une véritable politique forestière et pense que les pouvoirs publics doivent participer financièrement à la mise en valeur et à la sauvegarde du patrimoine national qu'est la forêt communale.

SÉANCE DU 18 JUILLET 1986

Terrain de sports - 2ème tranche - Emprunt de 450 000 F :

Le remboursement de l'emprunt de 450 000 F contracté auprès de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel s'effectuera en 15 annuités de 55 004,85 F.

Le taux d'intérêt annuel pour l'emprunteur est de 8,75 %.

Opération HVS - Convention HLM :

L'office public départemental d'H.L.M. verse, sous forme de subvention, une somme de 272 672 F à la commune d'Offemont, au titre de sa participation à l'aménagement des espaces extérieurs du quartier de l'Arsot, prévu dans le cadre de l'opération "habitat et vie sociale".

Syndicat des transports - Adhésion de Méroux-Moval :

L'adhésion de la commune de Méroux-Moval au syndicat mixte des transports en commun de l'Aire urbaine de Belfort est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Assurance "dommages-ouvrages" - Avenant :

La cotisation définitive de l'assurance "dommages-ouvrage" pour l'Ecole maternelle d'Offemont-Centre s'élève à 51 311 F.

Société mutualiste :

Le Conseil Municipal autorise le maire à verser à la Société Mutualiste, complémentaire de la sécurité sociale du personnel de la ville de Belfort, à laquelle sont affiliés les agents communaux de la commune d'Offemont, une subvention égale à 50 % des cotisations.

Emplois TUC:

Une prolongation de six mois à partir du le juin 1986 est décidée en faveur d'un stagiaire TUC.

Par ailleurs, un stage de TUC de 6 mois a été accepté à partir du 17 mai 1986 en faveur d'une nouvelle stagiaire.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour le versement mensuel de l'indemnité de 500 F.

SÉANCE DU 30 JUILLET 1986

Convention HLM - Commune d'Offemont :

La répartition du financement des espaces extérieurs se présente comme suit :

 Jeunesse et sports 	262 500 F	8,15 %
- Région	299 997 F	9,32 %
- Office	272 672 F	8,47 %
- FAU	599 412 F	18,63 %
 Conseil général 	1 782 744 F	55,41 %

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 1986

Programme local de l'habitat :

Le Conseil Municipal approuve le principe d'élaborer un programme local de l'habitat. L'agence de l'urbanisme du Territoire de Belfort est chargée de l'élaboration et du suivi du P.L.H.

Vente de terrains :

Un terrain communal, cadastré AD nº 68, d'une contenance de 9 ares 50 ca est cédé par la commune à un particulier qui, ayant obtenu le permis pour construire un hôtel-bar-restaurant à l'angle des rues A. Briand et du Ballon, souhaite aménager un parking sur ce terrain. Le prix de cession a été fixé à 19 000 F l'are.

Emploi T.U.C.

Une prolongation de six mois à compter du les juillet 1986 est décidée en faveur d'un stagiaire de TUC.

Le versement de l'indemnité mensuelle de 500 F est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.





LA COMMISSION DES TRAVAUX

RÉFECTION DES RUES

386.750 F ont été consacrés en 1986 à la réfection des rues.

rue des Cerisiers	184.037 F TTC
rue des Commandos	17.436 F TTC
rue Charles de Gaulle	87.809 F TTC
rue du Ballon	16.606 F TTC

80.862 F seront consacrés à la réfection de la rue Welsch dès que les travaux effectués dans ce secteur, pour la construction du lotissement en cours (angle rue des Cerisiers, rue Welsch) seront terminés.

ASSAINISSEMENT : rue sous la Miotte

300.000 F ont été dépensés pour le financement de la lère tranche des travaux (construction d'égouts d'eaux pluviales). La société Colas a été adjudicataire des travaux.

Le district a, quant à lui, mis en place le réseau d'eaux usées.

La seconde tranche des travaux est programmée pour 1987.

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Le long de la rue des Maquisards, pratiquement à la limite d'Offemont - Vétrigne, le talus a été aménagé : plantations d'arbustes et construction de 3 escaliers à l'intention des riverains. Le trottoir a également été achevé.

CONSTRUCTION D'UN GARAGE COMMUNAL AUX SOIRAS.

Ce garage a été mis à la disposition des sapeurs pompiers.

Il s'agit d'une solution transitoire en attendant la mise en place des centres d'intervention communaux au sujet desquels des discussions se poursuivent au sein du district.



Bientôt fonctionnel...

ACHAT DE LA MAISON MUSY

La rénovation de cette maison, destinée à abriter une agence postale, devrait débuter en 1987. Une étude de travaux a été réalisée.

D'ores et déjà les garages ont été démolis.

TRAVAUX POUR LES SCOLAIRES

Les ouvriers communaux ont fabriqué des bancs pour la maternelle. Ils ont aménagé une bibliothèque à l'école Jean Macé, clôturé le plateau d'éducation physique, mis en place la clôture qui sépare l'aire de jeux des enfants du ruisseau à la maternelle du centre, aménagé des bacs à sable, refait entièrement la peinture extérieure du groupe scolaire du Martinet, etc... etc.



L'œuvre des employés communaux à l'école Jean Macé.

TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS - TERRASSEMENTS



76, rue Aristide Briand OFFEMONT - 90300 VALDOIE Tél. 84 26 03 88

COMMISSION DES SPORTS ET LOISIRS

SPORTS

Le traditionnel parcours du cœur à eu lieu le 20 avril 1986.

Sa fréquentation moyenne (85 participants) s'explique partiellement par les conditions climatiques qui n'étaient pas favorables.

En 1987, le parcours du cœur aura lieu en avril. Il y aura une campagne d'affichage pour informer la population et les associations participeront à cette publicité en informant leurs adhérents.

Manifestation au terrain de sports le 21 juin avec l'aide de l'ASCO (association sportive et culturelle d'Offemont). Vétrigne a participé à cette manifestation qui était la première organisée dans le cadre du complexe sportif.

Les participants ont été très nombreux. Offemont a participé dans le cadre des programmes petites villes à une réunion où le projet de la seconde tranche de réalisation du complexe sportif a été retenu en priorité, ce qui assure à la commune une subvention de 600.000 F (pour une dépense totale de 2.230.610 F HT).

En 1987, devraient pouvoir être réalisés : le petit vestiaire du terrain d'entraînement, les vestiaires du terrain d'honneur, la fourniture d'électricité, les égoûts, l'alimentation en eau potable, et, éventuellement le terrain d'honneur.

A l'heure actuelle en effet, seul le terrain d'entraînement stabilisé est achevé. Ses dimensions (95 × 50 mètres), son aménagement en font un des meilleurs terrains d'entraînement du territoire.

Le terrain d'honneur (100×65 mètres pour la seule aire de jeux) sera un terrain homologué.

Les plans d'origine ont fait l'objet d'un certain nombre de modifications. L'aire qui se trouve devant les terrains d'honneur et d'entraînement devrait être dégagée. Un large accès serait ainsi prévu (aménagement d'un parking). Les terrains de tennis seront donc implantés soit latéralement, soit derrière les terrains suscités, selon la politique d'achat de terrains que pourra mener la commune.

Semaine nationale du sport pour tous. A cette occasion, la ville de Belfort invite traditionnellement les communes à participer à une rencontre sportive. La Commune d'Offemont s'est classée très honorablement : 8e sur 24 ; au programme il y avait : athlétisme, poids, 60 mètres, 1000 mètres, natation 50 mètres, bowling, tir.

COMMISSION DES LOISIRS

Les associations d'Offemont ont décidé de se réunir régulièrement pour relancer la vie associative et organiser des manifestations sur le territoire communal.

Deux réunions ont déjà eu lieu ; en juin et en octobre. Une troisième est prévue au mois de janvier.

- Une coordination était en effet nécessaire entre ces différentes associations pour décider de l'utilisation des équipements collectifs. Ainsi des tranches horaires ont été réservées à la salle polyvalente pour les sapeurs pompiers.
- Une meilleure diffusion de l'information sera assurée grâce aux associations (exemple : parcours du cœur).
- En juin, vers les 20-21 juin, une fête de la commune à laquelle participeraient toutes les associations, devrait être organisée.
- Au mois de septembre, une marche populaire devrait avoir lieu. Beaucoup de réjouissances en perspective!!

INFORMATIONS SOCIALES

Le 6 novembre 1986, les membres du bureau d'aide sociale ont organisé un repas. Près de 70 personnes y assistaient auxquelles s'étaient joints 12 membres du BAS.

Après l'apéritif, le repas fut apprécié: crudités, pâté en croûte, pintades accompagnées de petits légumes, salade verte, fromages, puis glaces aux fruits de la passion. Le tout fut arrosé de bons vins blanc et rouge, et de crémant.

On passa des disques et on chanta. Plusieurs couples firent même quelques tours de danse. Quand vint l'heure de se séparer, toutes et tous avaient passé une merveilleuse journée.

De décembre 1985 à avril 1986, des quantités importantes de denrées ont été distribuées aux personnes en situation de précarité. On citera à titre d'exemple, 7650 kgs de pommes de terre, 419 kgs de steack, 152 litres d'huile, plusieurs centaines de boîtes de légumes et nombre de denrées de première nécessité : café, beurre, fromage, fruits, farine, etc.

MENUISERIE RUI

Ateliers: 90000 PEROUSE

Bureaux: 141, avenue d'Altkirch - 90000 BELFORT

Tél. 84 26 00 70



SUPERMARCHÉ

Rue Aristide Briand

OFFEMONT

MORAD KHADDOUR à l'honneur

Je mont, Un diplôme que Morad a obtenu le 22 octobre 1986, et qu'a tenu à lui remettre le l'équitation, M. Ahmed CHANI.

Bravo Morad!



Conseiller municipal, Chevalier dans l'ordre national du mérite

Marc Péquignot a été nommé chevalier dans l'ordre national du mérite pour ses lean-marc au sein de l'armée de réserve où il a obtenu le grade de commandant.

M. Péquignot nos plus vives et chaleureuses félicites adressons à M. Péquignot nos plus vives et chaleureuses félicites. M. Péquignot nos plus vives et chaleureuses félicitations.



LE BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Budget primitif précédent	Propositions pour 1986
	5.157.234	5.789.008

Remarques

1) Dans le compte 64 (Participations et contingents), on constate que la commune d'Offemont participe aux dépenses du fonctionnement du collège de Valdoie.

A compter de 1990, ces dépenses seront à la charge du département.

- 2) Offemont règle des frais de garderie des bois communaux à l'ONF qui est désormais chargé de la gestion du patrimoine forestier de la commune.
- 3) Les intérêts des emprunts (maternelle) s'élèvent à 792.316,65 F.
- Le poste combustibles baisse, du fait du remplacement du chauffage au fuel par le chauffage au gaz.
- 5) On relève une augmentation du poste "rémunérations du personnel permanent titulaire" qui s'explique par la création d'un poste supplémentaire en 1986.
- 6) Une somme de 410.000 F a été inscrite au budget 1986 pour financer les allocations versées aux sapeurs pompiers et les indemnités logement des instituteurs. Ces dernières seront remboursées par l'état.
- 7) Le prélèvement pour dépenses d'investissement augmente (on passe de 857.559 à 1.070.908 F) ce qui signifie que l'on financera un peu plus la section investissement avec la section fonctionnement.

Recettes	Budget primitif précédent	Propositions pour 1986
	5.157.234	5.789.008

- 1) Le processus de modification du financement de l'état en ce qui concerne les subventions aboutit à une sensible augmentation de la DGF (dotation globale de fonctionnement, accordée par l'état à la commune). On passe de 2.651.327 F à 3.064.890 F.
- 2) Les contributions directes rapporteront 2.490.118 F au lieu de 2.244.387 F.

Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés par la commune mais sur tout le territoire parce que les bases d'imposition ont été réévaluées de 8 % par rapport à l'an dernier.

Rapports prévus :	
Taxe habitation	1.944.536
Foncier bâti	19.802
Foncier non bâti	6.913
Taxe professionnelle	

 Le district rembourse à la commune les frais de vacation payés aux sapeurs pompiers.

La commune de Vétrigne reverse à Offemont une somme de 40.000 F pour la maternelle intercommunale.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes	
2.896.250	2.896.250	

Remarques concernant les dépenses :

- 1) Le capital des emprunts à rembourser en 1986 est de 400.250 F.
- 2) Une somme de 300.000 F est destinée à l'acquisition de biens (terrains et droit au bail).
- 3) Un financement de 110.000 F est prévu pour l'achat de matériel destiné aux pompiers, aux scolaires et à la mairie (matériel dont ont besoin les employés communaux pour l'entretien du village).
- 4) Les travaux à effectuer sur des bâtiments communaux sont estimés à 700.000 F, ceux sur-rue à 400.000 F.
- 5) Une somme de 50.000 F financera le réseau éclairage de l'Arsot.
- 6) Enfin une seconde tranche de travaux doit commencer au Stade (vestiaires réseaux eau et électricité) dont le coût sera de 136.000 F.

Remarques concernant les recettes :

- Le prélèvement sur la section fonctionnement sera de 1.070.908 F comme indiqué précédemment.
- Des subventions du FDEC (fonds d'équipement des communes) et du département sont accordées à la commune (respectivement 210.450 F et 160.000 F).
- 3) La TVA payée en 1984 par la commune lui sera ristournée en 1986 par l'état, ce qui représente une somme de 873.000 F.
- 4) La taxe locale d'équipement représente une somme de 62.000 F et la dotation globale de fonctionnement une somme de 69.892 F.
- 5) Enfin un emprunt de 450.000 F a été contracté par la commune.

UN MOT SUR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Les transports en commun ont un certain succès dans le Territoire de Belfort et particulièrement à Offemont.

Si la ligne 2 Pépinière-Prés d'Aumont intéressant une moitié de la commune se classe en 3e position des lignes urbaines avec une charge moyenne par course de 31,6 voyageurs, c'est qu'elle dessert des zones à forte concentration démographique réparties entre Belfort, Offemont et Valdoie et son utilité n'est plus à démontrer.

Par contre, la ligne 16 qui dessert environ 2000 habitants d'Offemont et 1200 pour Vétrigne et Roppe, dépasse largement en fréquentations la ligne 2 puisque pour la population citée, sa charge moyenne est de 30,9 voyageurs (4e position).

C'est la preuve, avec le service des écoles, de l'utilité d'une telle desserte. Qui aurait pensé, vers les années 1950 où la STABE assurait 2 allers-retours par jour, ou dans les années 60, en constatant l'échec d'une liaison particulière avec Belfort, qu'un service de bus cadencé à l'heure, ferait le plein et que, comme dans les grands centres, un bus articulé de 150 places s'avérerait à certaines heures insuffisant au point d'être obligé de le doubler d'un bus de 100 places.

Ce succès des transports collectifs a vu le jour avec la création du syndicat mixte des transports que notre commune avait demandé par délibération du 8 septembre 1978, et auquel elle a adhéré dès sa constitution en 1980.

Ce petit retour en arrière a pour but de rappeler que cette organisation ne s'est pas faite sans mal et que si l'on veut maintenir ou améliorer ce qui existe, il est de l'intérêt de tous de participer.

Le syndicat des transports est confronté à des impératifs de gestion et il est nécessaire de dire que, dans une fourchette de rentabilité, tout maintien ou amélioration d'un service ne peut être obtenu qu'avec l'appui de la population dont l'intérêt est de concrétiser, dans les faits, le bien fondé des demandes formulées.

Nous citerons en exemple le tollé des personnes utilisant le bus de 14 h 30 lorsqu'en juillet et août 1985, il a, pour des raisons d'économies, été supprimé.

Après de nombreuses démarches, nous avons obtenu ce rétablissement en juillet et août 1986 et ce, pour répondre aux demandes présentes. Or, quelle déception, c'est justement en 1986 que le service d'été a baissé de fréquentation (- 13 % en juillet et - 5,3 % en août). Malgré cette contre performance, le maintien de ce service est assuré pour 1987 mais, il est nécessaire, pour la pérénnité de ce service, que les personnes l'ayant demandé démontrent, par leur assiduité, que la demande est bien fondée et répond à un besoin des utilisateurs.

Autre problème, celui du service des Usines. Le coefficient de remplissage du bus, pendant la mauvaise saison est tout juste acceptable. La moyenne de fréquentation chute avec l'arrivée des beaux jours et voici deux années que se pose en termes de rentabilité le maintien de ce service et il serait fortement regrettable qu'une ligne rendant service soit supprimée.

Nous nous adressons aux agents Alsthom et Bull, dont les besoins de travail coïncident avec ceux du passage du bus et leur suggèrons de peser les avantages et les inconvénients du système, de se documenter auprès des habitués de la ligne, et, pourquoi pas, d'essayer ce système de déplacement sur une certaine période d'autant que le soir, si des courses en ville sont à faire, l'abonnement permet d'utiliser les autres lignes et de rentrer à domicile par un des bus réguliers (le dernier part de Belfort à 19 h 15).

Le maintien du service des usines est obtenu pour 1987 mais il faut signaler que son fonctionnement sera limité pendant les mois de juillet et août.

En conclusion, pour l'amélioration de la qualité du service, pour son remplacement lorsque les besoins s'en font sentir, il est nécessaire que les utilisateurs même potentiels, confirment dans les faits le bien fondé de nos demandes d'extension ou de maintien de services utiles à tous, même si dans l'immédiat ils ne s'adressent qu'à une minorité de personnes dont le seul moyen de se déplacer est représenté par les transport collectifs.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE A COMPTER DU 1er SEPTEMBRE 1986

> Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 Fermé le samedi

La Bibliothèque est ouverte chaque jeudi après-midi de 14 h à 18 h





LES NOCES DE DIAMANT DE M. et Mme BAUER

Le 15 novembre, en mairie d'Offemont, M. et M^{me} Bauer fêtaient leurs noces de diamant en présence de leurs parents, amis, du maire et des conseillers municipaux.

M. Tritter relut à cette occasion l'acte de mariage, signé le 13 novembre 1926. A cette date avaient comparu devant M. Baudin, l'adjoint au maire de Belfort, André Bauer et Léonie Weiss qui s'étaient unis pour le meilleur et pour le pire, selon la formule consacrée.

M. le Maire retraçait la carrière des jubilaires en ces termes :

«M. Bauer, vous êtes né à Belfort le 30 août 1904. Votre père et votre mère eurent au début de ce siècle, la charge redoutable de nourrir, d'élever, d'instruire, d'éduquer une belle famille de sept enfants. Malgré de très lourdes charges familiales, vos parents ont tenu à ce que votre fréqentation scolaire soit exemplaire. Après l'obtention du CEP à l'école de la rue de Châteaudun, à 13 ans, vous entrez en apprentissage à la Société Alsacienne de construction mécanique (Alsthom) où vous obtenez le CAP de monteur en turbines.

Quelques années plus tard, c'est le service militaire au 15e génie de Toul et c'est dans ce temps-là que vous faites la connaissance de la toute jeune et toute charmante M^{Ile} Weiss, avec qui vous franchissez les portes de l'hôtel de ville de Belfort pour prononcer l'un après l'autre, ce fameux «oui» devant Henri Baudin, premier adjoint au maire de l'époque.

Après votre mariage, d'innombrables missions vous sont confiées à l'étranger. Vous intervenez sur les chantiers extérieurs ouverts par l'usine, principalement en Pologne, en Belgique et dans des pays plus lointains : en Algérie, en Tunisie, en Egypte, en Iran et j'en oublie sans doute.

Dans la plupart de ces déplacements, M^{me} Bauer vous accompagne après avoir quitté l'usine DMC, aux environs de 1932.

Elle vous aide ainsi à mieux accepter votre éloignement et facilite sans doute vos conditions matérielles de vie. La guerre 39-45 interrompt pendant six ans ces déplacements et c'est à

un retour de Pologne que vous êtes mobilisé et que vous participez aux opérations de la drôle de guerre. Après votre démobilisation, vous êtes réquisitionné pour aller travailler dans les usines d'armement du IIIe Reich à Berlin. Revenu en permission, au bout de six mois, vous «oubliez» de repartir. Après la guerre, vous quittez Belfort et vous vous installez dans une ancienne ferme à Offemont, juste en face de la mairie, mairie dans laquelle, M. Bauer vous siégez de 1965 à 1971, en temps que conseiller municipal. M. Bauer, vous êtes titulaire de toute la série des médailles du travail: bronze, vermeil, or et grande médaille d'or.»

M. et M^{me} Bauer ont eu la douleur de perdre leur fille, Monique il y aura bientôt deux ans. Mais, heureusement, en ce samedi 15 novembre, quatre petits enfants les entouraient de leur affection.

O.R. adresse ses chaleureuses félicitations à M. et M^{me} Bauer.



Jean SCHMITT

Nous avons perdu notre collègue et ami Jean SCHMITT. Jean SCHMITT avait quitté le charmant petit village alsacien tout proche de la frontière suisse, où il était né et auquel il demeurait profondément attaché, pour se fixer à Belfort, il y a un peu plus de vingt cinq ans.

Et c'est en 1965 que, conquis par notre commune, il construisit, rue de l'Etang, une maison qui fut par la suite l'objet de ses soins attentifs.

Diplômé de l'Ecole d'électricité industrielle de Paris, il avait fait son service militaire dans les Marine en tant qu'ingénieur-mécanicien puis était rentré à l'Alsthom début 1959 aux Travaux Extérieurs du service électrique. En octobre de la même année, l'école supérieure de soudure autogène de Paris l'accueillait et il en sortait l'année suivante avec le diplôme d'ingénieur-soudeur. Puis il réintégrait la grande usine belfortaine et devenait successivement Chef du Service "Préparation du travail-Projets" de la chaudronnerie, Chef du Service Méthodes, puis Chef de Fabrication des Turbines à gaz.

Homme affable, sérieux, travailleur, Jean Schmitt n'hésita pas à mettre très tôt son expérience et son dévouement au service de ses concitoyens.

Il fut brillamment élu conseiller municipal en 1971 et 1977. Ses importantes occupations et responsabilités professionnelles l'obligèrent, très certainement à regret, à s'abstenir de solliciter un troisième mandat.

Conseiller municipal actif, il présida la Commission des Travaux et c'est à ce titre qu'il s'occupa particulièrement de la construction de l'Ecole Jean Macé, de l'amélioration de la voirie, de la réalisation des lotissements de la Cornée et de la rue de Gaulle, de la rénovation de l'éclairage public...

Au sein de l'Assemblée Communale, ses précieux conseils, ses jugements réfléchis, nuancés, modérés, furent toujours très écoutés. Esprit curieux, clair et précis, il acquit par ailleurs l'estime générale de la population.

La foule qui à Offemont et à Hagenthal, se groupa autour de sa famille pour lui rendre un dernier hommage prouve que chacun avait conscience d'avoir perdu un homme détenteur des valeurs morales et intellectuelles les plus élevées.

Le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux, très touchés par cette disparition prématurée tiennent à renouveler à Madame Schmitt, à ses enfants, à sa famille, l'expression de leurs respectueuses condoléances.

CHAUDRONNERIE - CUVES A MAZOUT GALVANISATION A CHAUD

Ets René RUST

23, rue Aristide Briand - OFFEMONT - Tél. 84 26 30 00

L'ARTISANAT A OFFEMONT

Affûtage

Belfort affûtage (S.A.R.L.) 2, avenue Charles de Gaulle Tél. 84 26 60 03 Affûtage industriel

Ambulances

Kirazian Jean (S.A.R.L.) 38, rue de l'Etang Tél. 74 26 03 85

Antennes radio et télévision (pose)

Pierre CLAUDE 2, rue Cybète Tél. 84 22 28 91

Boucherie

BOUDJADJA Tahar 11, rue E. Miellet

PRÉVOT Stéphane 55, rue Aristide Briand

SCHNEIDER André 2, rue Auguste Renoir

Carrosserie, tôlerie, peinture automobile

JARDON Daniel 20, rue Aristide Briand Tél. 84 21 74 95

Charpentes en bois

ARMBRUSTER Frères 32, rue Aristide Briand Tél. 84 21 32 74

BALLAND Pierre 7, rue du Ballon Tél. 84 21 01 72

Chauffage, plomberie, sanitaire (installation, entretien, réparation)

BOCKSTAL Jean 23, rue des Cerisiers Tél. 84 26 33 09

FRANCHINI (S.A.R.L.) 58, rue Aristide Briand Tél. 84 26 05 28

HANDIQUET Alain 112, avenue Aristide Briand Tél. 84 26 55 63

HOSSELET Jacques 16, rue des Eypas Tél. 84 21 34 72

SAPORITI Bruno 6, rue Auguste Renoir Tél. 84 26 19 36 Coiffure dames

ROSSI Isabelle (S.A.R.L., la Bigouderie) 16, rue Aristide Briand Tél. 84 26 28 19

Electricité générale (vente, installation et réparation)

WILLIG Roger 83, rue Aristide Briand Tél. 84 26 05 50 Oualifelec E2 - A7

Etanchéité

BOULEMNACHER Salah 26, rue Miellet Tél. 84 26 41 48

GUERROUAH Ahcène 46, rue des Commandos d'Afrique

Ferblanterie - Couverture de toîts

HOUZÉ Claude (S.A.) 43, rue des Maquisards Tél. 84 26 03 10

Maçonnerie générale

SANTILI Emilio 19, rue des Eygras Tél. 84 22 16 13

SCHENINI André (S.A.) 76, rue Arisitide Briand Tél. 84 26 03 88

Mécanique générale

Lepaul Jean 11, rue de la Gare Tél. 84 26 01 30

Menuiserie

DESHAIE Jean-Marc "Le Martinet" Tél. 84 21 10 41

PIC ANNAHEIM Daniel 13, rue de l'Etang Tél. 84 21 32 81

SENECHAL Henri 8, rue de Gaulle Tél. 84 26 51 99

TOSOLINI Daniel 18, rue de la Gare Tél. 84 21 34 36

VALLAT Robert 1 bis, rue des Cerisiers Tél. 84 26 34 50

Meubles anciens (restauration de)

FOLINAIS Pascal 18, rue de la Gare Tél. 84 26 60 19

Nettoyage (entreprise de)

MORTIER Roger 8, place du Forum Tél. 84 26 62 81

Peinture, vitrerie

FAUCOGNEY Jean 4, rue Paul Cézanne Tél. 84 22 26 82

Photographie industrielle

LARESQUE Françoise 12, rue de la Rosemontoise

Plâtrerie

CUNCHON et Cie (S.A.) 106, rue Aristide Briand Tél. 84 21 17 86

LEMAIRE Daniel 167,rue des Eygras Tél. 84 29 80 01

Prothèse dentaire

BUSER Alexandre 10, rue des Eygras Tél. 84 21 13 95

Récupération de vieux métaux

HEURTER Daniel 24, rue des Lilas Tél. 84 28 96 06

Restaurant

D'ERRICO Bruno (La Tratoria) Chemin de la Baignade Tél. 84 26 05 88

Taxis

DEMENUS Andrée, Antoine et Francis 15, rue Charles de Gaulle Tél. 84 26 39-87 00 50

Terrassements

REGNARD Jean-Pierre 4, rue Cybèle



Ne laisser pas divaguer vos animaux

= Notre liberté s'arrête où commence celle des autres!

La vie de la commune a été perturbée ces dernièrs mois par les "exploits" de chiens que leurs propriétaires n'avaient pas jugé utile d'attacher ou d'enfermer dans un appartement ou un terrain clos.

Des procès verbaux ont été dressés aux contrevenants.

Désormais tout chien errant sera endormi au moyen d'une seringue hypodermique, placé en fourrière et abattu 24 heures plus tard si son propriétaire ne le réclame pas. En outre, un procès-verbal sera dressé.

Circulation rue Charles de Gaulle

Compte tenu du résultat de l'enquête menée auprès des habitants de la rue et afin de faciliter la circulation et le stationnement, un arrêté du maire précise que :

- le stationnement sera interdit à tout véhicule de l'entrée sud de la rue côté rue Aristide Briand à hauteur du n° 6 de la rue Charles de Gaulle des deux côtés.
- Un stationnement alterné sera mis en place du point précisé à l'immeuble 18, rue Charles de Gaulle.

Par ailleurs, un îlot directionnel sera mis en place à l'entrée nord de la rue (carrefour rues Briand - Charles de Gaulle - de l'Etang).



sur l'air la panthère rose...

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR au Charnier d'Offemont

Comme chaque année à pareille époque, le dernier dimanche de septembre, les Autorités civiles et militaires, les familles des Résistants fusillés, les sociétés patriotiques, des participants anonymes se sont rendus au monument du Charnier, à l'orée du bois du Bromont, pour perpétuer le souvenir des victimes de la barbarie nazie.

C'est là, en effet, que tombèrent sous les balles ennemies 20 jeunes gens du Maquis du Chérimont.

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Les anciens combattants, les sapeurs pompiers, les membres de la municipalité et quelques fidèles offemontois, se sont retrouvés devant le monument aux morts, place de la Mairie, pour la commémoration de l'Armistice qui mit fin à la première guerre mondiale.

Après cette cérémonie, les participants se retrouvèrent à la mairie pour un vin d'honneur. Une cérémonie semblable avait eu lieu précédemment à la Borne des Commandos, place de Leusse, où ont eu lieu le dépôt de gerbes et l'appel des morts suivis de la minute de silence.



Au vin d'honneur, les pompiers lèvent leur verre



M. le Maire et un pompier déposent une gerbe...



... devant le monument superbement fleuri.

SOUVENIRS



Sortie au Mont d'Or en 1956 avec le groupe scolaire. Télésiège jusqu'au sommet. Vue sur les Alpes, le Ballon d'Alsace, le lac de Genève. Retour par Neufchatel ; promenades sur le lac.



Une classe des années 30.

ÉCOLE D'ACCORDÉONS

Madame MOUGENOT

76, avenue Jean-Jaurès - 90000 BELFORT Tél. 84 21 45 14

> PEINTURE REVÊTEMENT DE SOL RAVALEMENT DE FAÇADES

Jean FAUCOGNEY



4, rue Paul Cézanne OFFEMONT 90300 VALDOIE Tél. 84 26 42 79

S.A.R.L. MANCINI-GIRON

PLATRERIE CLOISONS SÈCHES PEINTURE RAVALEMENT ISOLATION (intérieure - extérieure)

24, avenue Jean-Moulin - 90000 BELFORT Tél. 84 21 19 25

STUDIO PHOTO

8, rue de Turenne (rue du C.E.S.) - VALDOIE Tél. 84 26 52 45



MARIAGES (Mairie - Eglise - Domicile)
PORTRAIT (Studio ou Domicile)
INDUSTRIE

Tous vos travaux photo en 24 ou 48 heures en laboratoire

Pierre FRANCHINI

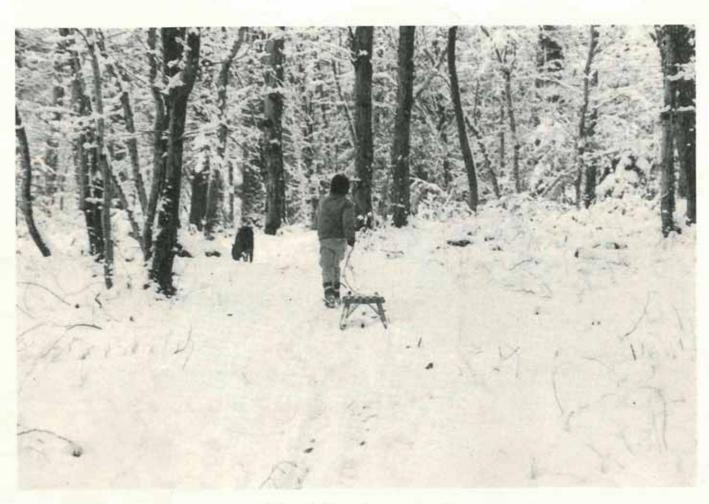
58, rue Aristide Briand OFFEMONT 90300 VALDOIE Tél. 84 26 05 28 et 84 26 33 41

Installations

Tuyauterie Industrielle
Tous fluides
Toutes pressions
Vapeur Eau surchauffée Gaz
Conditionnement de l'air
Chaud et froid
Ventilation - Climatisation
Régulation
Tous systèmes chauffage
Pompe à chaleur - Solaire
Plomberie - Sanitaire
Géothermie



16, rue Aristide Briand - 90000 OFFEMONT Tél. 84 26 28 19



Joies de la neige en forêt.